LE DEVOIR

Henri Bourassa.

5432
3582

STORAGE-ITEM
MAIN LIBRARY

LPA-A84B
U.B.C. LIBRARY

THE LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

HENRI BOURASSA,
Directeur du DEVOIR.

LE DEVOIR

SES PROMESSES D'AVENIR, SES CONDITIONS DE SURVIE

Discours prononcé au Monument National
le 13 janvier 1920

Prix : 15 sous.

Imprimé au *DEVOIR*
43, SAINT-VINCENT, MONTRÉAL

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of British Columbia Library

http://www.archive.org/details/ledevoirsesprome00bour

LE *DEVOIR*, SES PROMESSES D'AVENIR, SES CONDITIONS DE SURVIE

Discours de M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*.

Mesdames, Messieurs,

Si le programme de cette réunion avait été préparé uniquement selon mes désirs, mon nom n'y figurerait point. On eût laissé toute la place à des amis de l'extérieur, comme ceux dont vous venez d'applaudir les paroles réconfortantes. L'ensemble de ces témoignages intelligents et désintéressés aurait apporté au *Devoir* un appoint moral bien supérieur aux inévitables redites d'un homme qui a mis trop de lui-même dans l'organisation et le soutien de cette œuvre pour en parler avec un entier détachement et ajouter beaucoup de nouveau à ce qu'il en a dit ou écrit à maintes reprises. Les organisateurs de notre congrès d'étude et de cette soirée, appelée à en prolonger l'écho, en ont jugé autrement. Cet auditoire, fait de lecteurs et d'amis du *Devoir* venus de toutes les régions du Canada et même des États-Unis, compte, paraît-il, sur la présence active du directeur du journal et attend de lui des déclarations rendues plus impérieuses par ses longues et fréquentes absences, au cours des deux dernières années, et par la situation actuelle de

notre entreprise, parvenue à la fin de sa dixième année au prix de lourds sacrifices et à travers d'incessantes difficultés.

Ces considérations m'ont amené à subordonner mon opinion au bienveillant désir des amis dévoués dont le travail et le concours ont assuré le succès de cette fête d'anniversaire. D'ailleurs, et quoi qu'on en puisse penser, le devoir d'obéissance m'a toujours paru facile, quand il s'exerce au profit d'une autorité légitime. Et quel commandement peut être plus autorisé que celui d'amis éclairés, dont l'unique souci est de nous aider à faire du *Devoir* l'humble mais inlassable soutien des causes de l'Église et de la patrie ?

Comme tout acte d'obéissance, celui-ci m'apporte déjà une douce compensation : celle de pouvoir exprimer ici même notre vive et profonde reconnaissance à Monsieur le docteur Prince, aux organisateurs et aux membres de notre congrès d'étude, source de fécondes initiatives, ainsi qu'à Monsieur l'abbé Perrier et à Monsieur Antonio Perrault, dont les témoignages, éclairés par la foi, la science, la culture intellectuelle et la haute situation sociale, apportent à notre œuvre une si précieuse justification.

Plus consolante encore, la tâche m'incombe de déposer l'hommage de notre respectueuse gratitude aux pieds des deux éminents prélats dont M. le président vous a communiqué les lettres. Invités à notre réunion d'étude comme chefs des minorités catholiques et françaises confiées à leurs soins, ils n'ont pas voulu borner leur bienveillance à

se faire représenter au congrès par des délégués accrédités : ils ont daigné ajouter, en faveur du *Devoir*, ces paternels encouragements qui dépassent infiniment la mesure de nos efforts, de nos sacrifices, de nos mérites, et compensent avec usure les attaques violentes ou perfides dont notre œuvre n'a cessé d'être l'objet. Vous l'avouerai-je ? Ces témoignages, partis de si haut puisqu'ils tombent des lèvres d'apôtres du Christ, de gardiens du peuple de Dieu, m'ont presque effrayé : ils m'ont fait mesurer l'étendue de nos responsabilités, la grandeur de la tâche qui s'impose à nos misérables personnes, si infirmes, hélas ! et si défaillantes. Daigne Dieu, dans son infinie miséricorde, venir au secours de notre faiblesse, et suppléer, par ses grâces et ses lumières, à tout ce qui nous manque pour accomplir la noble mission que nous tracent, et notre devoir, et ces précieux appuis.

Et afin d'obtenir ces secours d'En-Haut, sans lesquels nul ne peut rien faire de bon et de durable, ni penser droit, ni parler juste, ni même *vouloir* efficacement, nous supplions ces vénérables bienfaiteurs et tous nos guides religieux de nous donner le secours de leurs prières, de leurs conseils, voire de leurs réprimandes, si jamais nous bronchions dans la voie de la justice et de la vérité.

Ces remerciements, ces hommages, ces vœux, je les exprime ce soir au nom de mes collaborateurs, des amis dévoués qui ont prodigué à notre entreprise leur argent et leurs soins empressés, des propagandistes zélés du journal, enfin, en votre nom à tous, Mesdames et Messieurs, qui,

depuis dix ans, entourez notre œuvre de vos fécondes sympathies.

Au même titre, je remercie Monsieur l'abbé Curotte d'avoir bien voulu honorer cette réunion de sa présence et j'ose le prier de transmettre à Monseigneur l'archevêque l'expression des vœux ardents que nous faisons, avec toutes ses ouailles, pour le prompt rétablissement de sa santé, si précieuse à l'Église et à son diocèse.

Pour accomplir la tâche qui m'a été assignée, il me reste à vous parler... du *Devoir*. Les cadres que me tracent les circonstances, et aussi les vœux de nos congressistes, sont à peu près ceux-ci : marquer les résolutions qui guideront la marche du journal à l'avenir : signaler les principales difficultés à vaincre pour assurer son succès; faire connaître les sacrifices accomplis par ceux qui l'ont soutenu; enfin, indiquer sommairement à tous ceux qui croient à l'utilité de notre œuvre les moyens d'action et les concours qui peuvent assurer sa survie, étendre et fortifier son influence, tout en allégeant le fardeau qui a pesé jusqu'ici, et fort lourdement, sur quelques épaules.

I

La marche du *Devoir*

Lors du cinquième anniversaire du *Devoir*, dans une réunion dont celle de ce soir est la fidèle réplique, après avoir invité mes auditeurs et nos lecteurs à relire notre programme

initial, je posais cette question : « Au cours des cinq « années qui viennent de s'écouler, avons-nous été fidèles à « nos principes et aux résolutions que nous avons prises ? » Afin de susciter dans tous les esprits honnêtes une réponse intelligente, je faisais ensuite une revue générale de la route parcourue, des campagnes faites ou soutenues, des initiatives suscitées, des œuvres encouragées. Amis, adversaires et neutres étaient conviés à reviser cet examen de conscience et à juger si nous avions tenu nos engagements. [1]

De ces engagements, j'insistais surtout sur celui pris dès le premier numéro du journal, de rester « absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière », et d'être toujours, « en matière religieuse, soumis de cœur et d'esprit à l'autorité de l'Église ». De notre fidélité à tenir cette double promesse, je n'eus pas de peine à faire la démonstration. Aujourd'hui, après une nouvelle épreuve de cinq années, subie en plein cœur de l'une des périodes les plus tourmentées de la vie nationale, de la vie du monde et de la vie de l'Église, une nouvelle démonstration de ce genre serait à la fois oiseuse et grotesque. Un second plaidoyer de justification serait, de notre part, un manque de dignité et une moquerie de mauvais goût à l'endroit d'un auditoire intelligent et impartial. S'il reste des gens qui, ayant lu le *Devoir* depuis cinq ans, depuis dix

[1] Le compte rendu complet de la célébration du *Cinquième anniversaire du Devoir* a été publié en brochure (en vente au *Devoir*, 25 sous, port 3 sous).

Le discours de M. Bourassa a été publié séparément avec le programme du journal (10 sous, port 2 sous).

ans, doutent encore de sa foi et de ses mœurs, de sa docilité aux directions de l'Église et de son indépendance politique, ce serait peine perdue que de vouloir percer l'entendement des uns ou éclairer la mauvaise foi des autres.

Mais, dans cette revue de cinquième année, j'avais pris un nouvel engagement conditionnel. « Les luttes politi-« ques, disais-je, ont occupé dans le journal une place con-« sidérable, moins exclusive qu'on ne le croit généralement, « mais *plus large qu'elles n'y tiendront, je l'espère, à l'avenir.* » Il n'y avait là, en apparence, qu'une formule d'espoir, à peine une intention. Dans mon for intérieur, il y avait plus que cela : la ferme détermination de faire plus étroite la part de la politique dans la propagande d'idées poursuivie par le journal et d'accorder une attention croissante aux questions sociales et religieuses, aux problèmes d'ordre moral qui se posent de plus en plus nombreux et complexes à la conscience des catholiques du Canada, à l'attention de tous les peuples de la terre.

Ce soir, et sur ce point particulier, j'en appelle de nouveau, en toute confiance, au jugement impartial de nos lecteurs, amis, adversaires ou indifférents. Avons-nous réalisé l'espoir exprimé il y a cinq ans ? Le *Devoir* a-t-il tenu l'engagement implicite pris par son directeur de s'occuper moins de politique et davantage d'idées et d'œuvres sociales ?

Évolution du *Devoir*

S'il était besoin d'éclairer la conscience du tribunal d'opinion auquel je m'adresse, il suffirait de parcourir la série des numéros parus depuis cinq ans. A la fin de notre premier lustre, — si l'on me permet cette expression solennelle et désuète — je n'eus pas de peine à démontrer que le *Devoir* avait conservé son entière indépendance à l'égard des *partis* politiques. Aujourd'hui, il serait aussi facile de démontrer qu'il est de plus en plus indépendant de *la politique*.

Cette démonstration, presque inutile, M. Perrault me dispense de la faire. Avec la sérénité d'esprit qui le distingue, il a marqué l'évolution du journal. Il a bien voulu ajouter que ses sympathies pour notre œuvre avaient grandi avec notre éloignement des luttes politiques. Ce témoignage d'un esprit averti, impartial et bienveillant sans faiblesse, cet encouragement d'un homme de cœur, de pensée et d'études, qui ne fut pas de nos ouvriers de la première heure, nous touche profondément et nous éclaire en nous fortifiant. Au nom de mes collaborateurs et au mien, je l'en remercie du fond du cœur.

Si ma conception du programme de cette soirée avait prévalu, d'autres témoignages du même genre se seraient ajoutés à celui de M. Perrault. Des propagandistes d'idées, des hommes d'œuvres, tous étrangers à la politique, seraient venus témoigner des services que le *Devoir* a rendus aux

œuvres et aux idées les plus propres à fortifier le moral de la race, à nourrir son esprit, à propager et affermir dans notre pays le règne social du Christ. La présence nombreuse et le concours actif de ces apôtres, prêtres ou laïques, à notre congrès d'étude nous ont, du moins, donné la preuve consolante qu'ils ne nous jugent pas indignes de collaborer à leur fécond apostolat. Plusieurs ont bien voulu nous assurer, à maintes reprises et depuis longtemps déjà, que le *Devoir* est l'un des appuis les plus efficaces des œuvres et des mouvements sociaux catholiques.

En toute justice pour mes collaborateurs, je dois répéter ce que je disais dès le cinquième anniversaire : même dans la première période, le *Devoir* s'est beaucoup moins livré aux luttes politiques qu'on ne l'a cru généralement. Sans doute, l'éclat de ces disputes, la violence des coups portés et reçus, ont contribué à créer cette impression. Cependant, même au cours de cette période mouvementée, le journal a fait une part très large aux idées générales, aux œuvres sociales, aux saines productions littéraires. Le moins *politicien* — par tempérament — de nos rédacteurs, M. Héroux, m'en faisait l'observation, après une revue complète de ces cinq premières années. « Je suis étonné, » me disait-il, « de tout ce que nous avons écrit et publié d'étranger à la politique. »

Quoi qu'il en soit, ce n'est plus aujourd'hui un espoir que j'exprime, avec quelque crainte d'incomplète réalisation. C'est une ligne de conduite, adoptée après mûre réflexion et suivie depuis assez longtemps déjà, dont je vous

annonce la poursuite définitive. Plus que jamais le *Devoir* sera un « vulgarisateur d'idées, » l'interprète de principes déterminés, le soutien d'œuvres fécondes et durables. « Organe de combat » il le reste; mais les combats qu'il veut soutenir seront de moins en moins les luttes stériles et énervantes de la politique, de plus en plus les combats salutaires de la justice contre l'iniquité, de la vérité contre l'erreur, de la foi qui sauve contre l'impiété ou l'indifférence qui perdent, de la charité sociale contre l'égoïsme individuel.

Le *Devoir* et la politique

Si je n'écoutais que mes goûts personnels... et mes dégoûts, amoncelés dans un contact de vingt ans avec la politique et les politiciens, je vous dirais tout de suite : soyez sans crainte, jamais plus le *Devoir* ne s'occupera de politique.

Cette parole, je n'ai pas le droit de la prononcer. Aucun journal, aucun journal catholique surtout, n'a le droit de se désintéresser de la politique de son pays, ni de la politique du monde. Obligé par sa mission d'éclairer ses lecteurs, un organe de principes et d'idées catholiques n'a pas le droit de ne pas exprimer, dans la mesure de sa compétence, une opinion franche et loyale sur tous les problèmes politiques concrets, car il n'en est aucun qui, par un côté ou un autre, directement ou indirectement, n'affecte les intérêts de la société civile ou les principes et les droits de la société ecclésiastique. Quelle question politique ne

touche ni à la morale, ni à la justice, ni au droit, ni à l'ordre social, ni à la vérité ?

Le devoir d'éclairer l'opinion publique s'impose, en tout pays, à tout journal catholique conscient de ses responsabilités. Il est plus impérieux dans les pays affligés du régime électoral et démocratique, où les sursauts de la conscience populaire, pourvu qu'elle soit bien éclairée et dirigée dans le sens de la vérité, constituent souvent le seul correctif efficace aux errements de la politique, le seul frein aux appétits désordonnés et aux entreprises délétères ou idiotes des politiciens. Cette tâche, enfin, s'impose encore davantage dans un pays infesté du virus protestant, du faux principe du libre examen, lequel, appliqué à l'ordre social et politique, a commencé par établir une cloison étanche entre la morale, gouvernée par le dogme, et les activités politiques sociales et même purement professionnelles, pour aboutir à cet athéisme public qui est le grand crime de la société moderne et dont notre pays n'est guère moins coupable que tout autre.

Or, je vous le demande, comment le journal catholique parviendra-t-il à éclairer l'opinion, à faire revivre les justes notions de la vérité sociale, de la justice sociale, de la foi sociale, s'il n'amène pas ses lecteurs à faire chaque jour l'application des principes aux questions concrètes qui se posent dans la vie courante de la nation et qui appellent la sanction du vote populaire ?

N'est-ce pas l'absence, durant de longues années, d'une presse catholique, d'une presse de principes et d'idées,

s'occupant de politique sans être liée à la politique, qui a permis, chez nous, ces effroyables déchéances de la conscience nationale, cette baisse générale et constante de la moralité publique, dont les ignominies politiques sont l'inévitable résultante ? N'est-ce pas la nécessité de l'application concrète des principes de la morale chrétienne à la vie politique, sociale et professionnelle qui a fait souhaiter par tous les papes de notre époque la création d'une presse catholique appelée à prolonger l'action sociale du père de famille, de l'éducateur, voire celle du catéchiste et du prédicateur ?

Le seul journal qui ait, autrefois, rempli cette tâche, c'est la *Vérité* (de Québec). M. Perrault a rappelé la mémoire de l'homme de très grand mérite qui en fut à la fois le fondateur, le directeur, le rédacteur et l'imprimeur, M. Tardivel. Nous avons tous le devoir de rendre hommage au pionnier de la presse catholique laïque au Canada français.

Je suis donc forcé de vous dire qu'en dépit de nos répugnances à tous et de mes dégoûts personnels, le *Devoir*, parce que journal de principes et d'idées, parce que journal catholique, continuera à s'occuper de politique, à parler des choses et des hommes de la politique. Mais il s'en occupera moins ; ou plutôt, il s'en occupera *autrement* que par le passé; et surtout, il en parlera différemment. Du reste, c'est ce qu'il a commencé de faire depuis longtemps déjà : M. Perrault n'est pas le seul à l'avoir constaté.

Ici, il me paraît nécessaire de faire une sorte de confession intime, quelque répugnance que j'éprouve à étaler mes

préoccupations personnelles, même devant la grande famille du *Devoir*, si unie de cœur et d'esprit. Ces explications s'imposent, en toute justice pour mes collaborateurs et aussi pour les nombreux amis du journal qui se préoccupent de ce que je pourrais appeler sa *ligne politique*.

Absence du directeur

Pendant près de deux années, j'ai été presque constamment absent du journal. Je n'y ai fait que de très brèves apparitions, trop courtes pour me permettre de discuter avec mes collaborateurs l'orientation particulière du *Devoir* sur les diverses questions qui surgissaient à l'horizon politique.

Quelques lecteurs m'ont fait l'honneur d'exprimer leur regret de mon silence prolongé. Plusieurs d'entre eux, instruits des causes intimes de ce silence, ont bien voulu y ajouter des témoignages de discrète sympathie qui m'ont apporté de douces consolations. Je les en remercie ce soir du fond de l'âme.

Mais ce que je veux mettre en lumière, ce sont les avantages que le *Devoir* a tirés de cette retraite momentanée de son directeur.

Elle a prouvé, d'abord, que le *Devoir* n'est pas l'œuvre d'un homme et que, la disparition de cet homme fût-elle définitive, l'œuvre subsisterait, utile, féconde et intéressante. Qui oserait dire aujourd'hui que le *Devoir*, sous la direction d'Omer Héroux et de Georges Pelletier, ou de successeurs

formés à leur école, ne vaudrait pas le *Devoir* dirigé par Henri Bourassa ? Pour ma part, je le confesse en toute franchise, le journal m'a paru plus intéressant, plus varié et en même temps plus uniformément *lisable* quand sa première page ne débordait pas des flots de la prose surabondante et lourde de son directeur. Que voulez-vous ? un orateur déformé par vingt ans de campagnes électorales, aggravés de seize années de parlementarisme, n'acquiert pas, à quarante-deux ans, le style alerte et concis du vrai journaliste.

Mais ce qui importe beaucoup plus que les qualités de forme et de facture littéraire, mon absence a facilité l'évolution que je souhaitais depuis longtemps et dont M. Perrault a bien voulu signaler les heureux effets.

Il y a cinq ans, j'ai parlé de l'étroit accord de principes et de pensée qui existe entre mes collaborateurs et moi Cette unité de fond, rendue à la fois plus forte et plus facile par l'exercice de la responsabilité personnelle de chaque rédacteur et l'usage de l'article signé, m'a permis de laisser à mes collaborateurs la plus entière liberté d'allures. En 1915, je disais : « je n'ai jamais donné un ordre à un seul de mes rédacteurs, pas même une direction. » Cette situation n'a pas changé. Après dix ans, j'en suis encore à attendre — sans la désirer le moins du monde — l'occasion d'exercer mon pouvoir dictatorial. Et l'on prétendra, après cela, que les gens du *Devoir* sont d'abominables révolutionnaires, impossibles à gouverner !

Naturellement, chez nous comme dans tout journal bien ordonné et libre d'attaches occultes ou étrangères, c'est le directeur qui donne l'orientation politique. C'est lui qui, généralement, formule l'attitude initiale sur toute question nouvelle et importante.

Moi absent, ceux des rédacteurs sur qui la direction du journal retombait tout entière, ont jugé qu'ils ne leur appartenait pas de lancer le *Devoir* à fond de train dans toutes les impasses de la politique; ce qui ne les a pas empêchés, du reste, de continuer à faire porter l'attention du lecteur sur toutes les questions qui s'imposaient à leur vigilance. En se partageant le fardeau que j'avais dû leur abandonner pour longtemps, ils ont continué à porter vaillamment leur propre charge. Qu'il me soit permis de leur en exprimer ici toute ma reconnaissance personnelle et de leur offrir, en même temps, les félicitations des lecteurs du *Devoir*. Ils ont gagné plus que leurs épaulettes : ils ont conquis leur bâton de maréchal. Ils ont prouvé qu'ils savent commander aussi bien que servir. Et, pour revenir à l'orientation du journal, ils lui ont donné tout juste le ton que je voulais lui voir prendre et que j'entends bien conserver.

Un troisième avantage que le *Devoir* a trouvé dans l'absence de son directeur, c'est celui que valent à toute œuvre humaine la retraite et la réflexion éclairées par la prière. Au cours de longs mois de repos forcé et d'angoisses morales, le Dieu de toute bonté, fléchi par des sacrifices et des dévouements que je ne méritais pas, m'a fait la faveur inappréciable de comprendre la valeur éducatrice de

l'épreuve. Pardonnez-moi cette effusion intime; elle est essentielle aux explications qui vont suivre.

Détaché de tout ce qui peut retenir l'homme aux espérances de la terre, affranchi des derniers vestiges d'ambition ou des plus lointains soucis de gloriole ou de succès personnel, je suis rentré au poste, résolu à consacrer le reste de ma vie à cette œuvre, conçue dans une pensée droite mais trop humaine peut-être; plus que jamais résolu aussi à faire servir cette œuvre aux conquêtes du bien, de la justice, de la vérité, au triomphe de l'Église, à la gloire de Dieu vers qui doivent tendre tous nos efforts, toutes nos pensées.

Ascension morale

Est-ce à dire que le *Devoir* va tomber dans le *mysticisme*, selon l'expression d'un journaliste quelconque? Qu'on se rassure. Cela n'entre ni dans nos fonctions ni dans les cadres de notre œuvre. Le *Devoir*, dirigé et rédigé par des hommes ordinaires, va continuer à parler le langage des hommes, à traiter de toutes choses humaines qui relèvent de sa compétence. Comme par le passé, il parlera d'œuvres sociales, d'histoire et de littérature, d'instruction publique et d'hygiène, de politique internationale et de politique intérieure. Il défendra les droits des Canadiens français contre ceux qui veulent les supprimer ou les amoindrir; il poursuivra la lutte contre l'impérialisme ou l'internationalisme, contre le féminisme et le socialisme, contre le ploutocratisme ou le *bolchevisme*, contre toutes les folies, les sottises et

les hérésies de notre temps. Il continuera à combattre les destructeurs de l'ordre social, les ennemis extérieurs ou intérieurs de la patrie, les hommes, les factions et les partis qui se font les agents du mal ou ses complices.

Tout ce qu'il y a de changé, ou plutôt de rectifié et de renforcé, c'est notre détermination de subordonner toutes nos luttes et tous nos efforts à l'unique et constante pensée de servir Dieu; c'est le désir accru d'amener le plus grand nombre possible de nos lecteurs et de nos compatriotes à comprendre que toutes les sociétés et toutes les institutions humaines doivent tendre vers Dieu; et, par conséquent, à *vouloir* que la société particulière dont nous faisons partie et toutes les institutions qu'elle renferme soient ordonnées selon les lois et les desseins de Dieu.

Indépendamment de sa valeur morale comme acte de foi et d'hommage à Dieu, cette détermination a, pour un journal ou pour toute œuvre d'enseignement et de propagande, l'immense avantage d'élargir singulièrement les horizons et de soustraire ceux qui la prennent aux entraves du parti-pris et des préoccupations personnelles. Elle leur permet aussi d'établir, entre les questions qu'ils sont appelés à traiter, une hiérarchie d'importance beaucoup mieux ordonnée que la passion de la politique ne le peut faire, plus conforme aussi aux véritables intérêts, aux intérêts fonciers et permanents de la société où leur action s'exerce.

En ce qui nous concerne, voici à quelles conclusions pratiques cette résolution nous amène. C'est qu'au lieu de faire porter notre principal effort à combattre les enne-

mis de l'Église, de la race, de la patrie canadienne ou de la petite patrie canadienne-française, nous voulons nous appliquer davantage à fortifier chez nos compatriotes l'attachement à l'Église notre mère, la fierté de race, la fidélité aux traditions, le vrai patriotisme gouverné par la foi, éclairé par les leçons de l'histoire. Condamnons l'impiété et l'indifférence, fort bien; mais surtout, fortifions notre foi et vivons-la dans la vie publique et professionnelle. Combattons l'impérialisme, cette poussée d'orgueil et de cupidité; mais, avant tout, faisons croître en nous-mêmes un nationalisme sain, solide, fondé sur le vrai patriotisme chrétien. Dénonçons l'internationalisme, le socialisme, le syndicalisme neutre, parfait; mais ce qui presse davantage c'est d'éveiller le sens social catholique, de fonder et d'encourager les œuvres sociales nationales et chrétiennes. Tenons tête aux ennemis de la langue et de la civilisation françaises, c'est notre droit; mais commençons par les conserver intactes chez nous, et surtout n'oublions pas que nous ne mériterons de les garder qu'à la condition d'en faire les armes défensives de notre foi et de nos traditions catholiques. Stigmatisons le vol public, la concussion, la vénalité des politiciens, c'est un devoir; mais efforçons-nous d'abord de faire revivre en nous les traditions d'honneur et de probité de nos ancêtres et d'éveiller la conscience populaire qui seule gardera la vertu des gouvernants et l'intégrité des coffres-forts.

Action politique et sociale

Ce programme d'action morale peut paraître insuffisant à ceux de nos amis qui, à l'inverse de M. Perrault, regrettent le temps où le *Devoir* et son directeur faisaient davantage « de la politique ». Ceux-là, je le sais, croient sincèrement que nous devrions revenir à l'action politique directe et tenter de faire pénétrer nos principes et nos idées dans les parlements au moyen d'un parti organisé. Là-dessus, je me suis expliqué nettement au cinquième anniversaire. Rien de ce qui s'est passé depuis, au Canada ou ailleurs, n'est venu changer ma manière de voir. Au contraire, s'il est une chose qui se dégage de la guerre, c'est la faillite générale du parlementarisme, comme moyen efficace de gouvernement, comme garantie d'ordre et de saine liberté, comme foyer de propagande d'idées. La lutte des classes va porter les derniers coups à cette charpente vermoulue.

Ce qui me paraît clair, c'est que tous les efforts bons et mauvais, reconstructeurs et démolisseurs, se portent sur les questions sociales et précipitent des solutions qui échappent de plus en plus à l'action des parlements. C'est donc du côté des problèmes sociaux qu'il est urgent de concentrer notre attention et nos activités.

Quoi qu'il en soit, à ceux de nos amis qui forment ce que je pourrais appeler le groupe politique, je me borne à faire cette amicale proposition. Qu'ils nous aident à réveiller la conscience nationale, à rétablir dans notre population la juste notion des droits de Dieu, de l'Église, de la famille,

de la société chrétienne, de la patrie; qu'ils poussent avec nous à la multiplication des œuvres de conservation sociale et de défense nationale; et si jamais l'action parlementaire s'impose, ce travail de réfection morale constituera le point d'appui le plus solide de leurs activités politiques, le plus sûr garant de l'efficacité de leurs efforts.

Déjà les partis et les politiciens actuels subissent l'effet du travail accompli. L'un de nos meilleurs amis, M Monette, le signalait dans une lettre pleine d'esprit et de sens.[1] Il devient à la mode de se mettre dans la ligne du *Devoir*... tout en continuant, évidemment, à en dire beaucoup de mal (moins qu'autrefois, cependant.) Que sera-ce le jour où le *Devoir* et, dans leurs sphères respectives, l'*Action Catholique* et le *Droit* auront peu à peu déplacé les journaux de parti et les gazettes d'affaires ?

Si l'on juge que le maintien et la diffusion du *Devoir* et des autres journaux catholiques, indépendants des partis, de la finance et de la politique, sont nécessaires, permettez-moi de vous rappeler sommairement les difficultés à vaincre les sacrifices faits et à faire, les moyens de propagande à adopter.

Naturellement ma tâche, ce soir, se borne à parler du *Devoir*. Si nos confrères de la presse catholique trouvent quelque profit à confronter leurs expériences et les nôtres, à imiter nos initiatives, à demander à leurs amis particuliers des services analogues à ceux que nous attendons de nos

[1] Parue dans le *Devoir* du 7 janvier.

amis, nous nous en réjouirons cordialement. En dépit de divergences secondaires, ou passagères, nous sommes au service des mêmes causes. Nous souhaitons ardemment le succès du *Droit*, d'Ottawa, cette vaillante sentinelle d'avant-garde. Nous faisons des vœux non moins sincères pour que l'*Action catholique*, telle qu'aujourd'hui inspirée et rédigée, étende son influence trop longtemps comprimée.

II

Obstacles et difficultés

Dès avant sa naissance, le *Devoir* a vu se dresser devant lui de formidables obstacles. Il en a rencontré plusieurs sur sa route. Il en aperçoit de nombreux à l'horizon. Il ne s'en plaint pas. Les contradictions morales et les difficultés matérielles sont les conditions nécessaires de toute œuvre humaine, de toute *bonne* œuvre surtout. C'est dans l'épreuve et la lutte que les œuvres se trempent et trouvent à la fois la démonstration de leur utilité et la force persévérante qui en assure le succès. Encore faut-il que ceux qui s'y intéressent aient la claire vision de ces obstacles, le courage de les vaincre et l'esprit de sacrifice et d'endurance nécessaire pour en venir à bout. La confiance en Dieu n'exclut ni la prudence, ni le travail. *Aide-toi, le ciel t'aidera*, doivent se répéter sans cesse les hommes d'œuvres.

Dans l'ordre des difficultés matérielles, — intrinsèquement matérielles ou résultant de causes morales — le *Devoir*

a dû et doit encore faire face à trois catégories d'obstacles : 1°, ceux que rencontrent, de nos jours et dans notre pays, tous les journaux quotidiens; 2°, ceux qui s'opposent au succès des organes de principes ou d'idées, jaloux de leur indépendance morale; 3°, ceux qui tiennent à la situation particulière du *Devoir*.

Un journaliste de longue expérience me disait, à l'époque où le *Devoir* a été fondé, qu'un journal devait compter sur dix à douze années de déficit avant de pouvoir boucler son budget. Il estimait à un quart de million le capital minimum nécessaire à l'établissement d'un nouveau quotidien à Montréal et à son maintien pendant les années de croissance. Ces calculs, notez-le bien, étaient basés sur les prix d'il y a dix ans et s'appliquaient à un journal ordinaire, acceptant toutes les catégories d'annonces.

Le *Devoir* a débuté avec un capital de cent mille piastres. Dès sa naissance il a exclu de ses colonnes de nombreuses annonces, fort payantes, qui font le plus clair du budget des journaux d'*affaires* et des organes politiques. Il s'est interdit toute subvention des partis politiques, des sociétés financières, grosses ou petites, des lanceurs d'affaires de toutes sortes. Au temps où il faisait la lutte au ministère libéral, il a même poussé le scrupule jusqu'à refuser de publier, avec ou sans subsides, les articles-réclames de la Ligue antiréciprociste, dont les organes officiels du parti libéral remplissaient leurs colonnes, moyennant finances.

On a beaucoup parlé, et jusqu'au parlement, de subventions versées au *Devoir* par les organisateurs du parti

conservateur, durant les élections de 1911. C'est une bonne blague, et une méchante calomnie, qui vaut tout juste l'histoire, répandue par certaines feuilles bien connues pour leur vénalité chronique, des fonds secrets venus d'Allemagne alimenter la caisse du *Devoir*.

Tout ce que nous avons retiré de notre campagne de 1911, c'est le prix régulier d'abonnements éphémères servis aux électeurs de certains comtés du Québec et de l'Ontario, à la demande du comité conservateur. J'ai raconté cette histoire dans le temps.[1] Elle n'a certes rien de déshonorant pour le *Devoir*. Si elle a mis les chefs du parti tory en mauvaise posture, ce n'est pas notre faute.

L'accroissement de tirage et de recettes que ces abonnements supplémentaires nous ont valu s'est répété au cours de la campagne contre la conscription. Cette fois, le recrument s'est fait surtout parmi les libéraux. La crise passée, le tirage est retombé, comme après la campagne de 1911, à son cours normal. Quant aux recettes, elles n'ont figuré, dans l'un et l'autre cas, que pour une minime fraction de notre budget ordinaire.

La vérité, c'est que le *Devoir* n'a pas plus connu les subventions du parti conservateur que celles du parti libéral; il n'a pas plus palpé les dollars de sir Hugh Graham, de Mackenzie et Mann, du *Tramway* ou de toute autre clique de *schemers* politiques ou financiers que les livres sterling de Northcliffe ou de Beaverbrook et les marks du Kaiser

[1] *Devoir* du 3 juin 1913 : *Le Nationalisme et les partis — Le parti conservateur s'abonne au Devoir.*

ou du comte Bernstorff. Le *Devoir* a les mains nettes... et la bourse légère.

La vérité, c'est que si les campagnes politiques ont valu au journal quelques succès passagers, elles lui ont attiré la haine et la rancune des politiciens de tout acabit. Les deux partis ont pratiqué contre lui le désabonnement systématique, et ils y ont mis beaucoup plus d'ardeur et de constance qu'à lui fournir des recrues, aux heures où ils trouvaient profit à s'abriter derrière lui.

La vérité, c'est que l'indépendance du journal, ses luttes constantes pour l'Église, le Pape, la patrie, les droits fondamentaux des Canadiens français, lui ont enlevé de nombreuses annonces de commerce; et que les négociants canadiens-français et catholiques, sauf de rares exceptions, n'ont pas encore compris qu'ils doivent, dans une certaine mesure, empêcher l'affamation de la presse catholique et indépendante par la finance et le commerce mis au service des ennemis de l'Église et de la race. De ce seul fait, le budget du *Devoir* a subi d'énormes coupures, en plus de celles qu'il a pratiquées lui-même par l'exclusion volontaire d'annonces qui lui paraissaient incompatibles avec son caractère.

Obstacles particuliers

Les obstacles que je viens d'énumérer ne nous sont pas absolument propres. Nos confrères de l'*Action Catholique* et du *Droit* en ont rencontré de semblables. Tout journal catholique, jaloux de sa dignité et de son indépendance, les

trouverait sur son chemin, à des degrés divers d'intensité. Mais il en est d'autres qui tiennent au caractère particulier du *Devoir*, de son personnel, du milieu où il se publie.

Et d'abord, la fondation et le maintien d'un journal comme le *Devoir* sont nécessairement plus coûteux à Montréal qu'à Québec, par exemple.

Ensuite, au caractère moral du journal, qui lui ferme les sources de profit interdites à tout organe catholique, s'ajoute la composition de son personnel, entièrement formé de laïques, ayant tous des charges de famille — même les célibataires — et obligés, comme le journal lui-même, à une dignité de vie qui ferme la porte aux pécules illicites ou simplement louches. De plus, ses rédacteurs sont appelés, de par leur situation, à collaborer à une foule d'œuvres extérieures, plus méritoires que rémunératrices.

Le genre de rédaction adopté — celui des articles signés — a valu à nos collaborateurs d'appréciables compensations morales et intellectuelles et de légitimes succès personnels. A plusieurs, il a ouvert la voie vers des situations plus avantageuses. On est venu les chercher chez nous, à cause de la réputation qu'ils s'y étaient faite — parfois aussi pour embarrasser le journal. Nous n'en voulons pas à ceux qui nous ont quittés : d'autant moins que la plupart ont conservé avec nous d'agréables liens de sympathie. N'empêche que ces départs successifs ont alourdi le fardeau de ceux restés fidèles au poste et entraîné des dislocations temporaires de service qui ont ajouté aux embarras de l'administration.

Mais le plus gros obstacle, peut-être, c'est le fait que le *Devoir* se publie dans le milieu le plus contaminé de la province, sinon du pays, par la presse à tapage, à ramage et à images. Plusieurs de nos congressistes, dans l'intention sincère de nous aider, nous ont posé cette question : « Ne pourriez-vous donner au *Devoir* un cachet plus populaire, dans le fond et dans la forme ? le faire plus volumineux, avec des titres plus saillants ? publier quelques illustrations, portraits, etc. ? donner moins d'espace aux articles trop sérieux, aux reproductions trop littéraires, et faire plus large la part des nouvelles et des rubriques populaires ? »

A cette question — et je remercie sincèrement ceux qui l'ont posée — quelques réponses péremptoires s'imposent.

Tout ce qui tend à accroître le volume du journal, à l'heure actuelle, est inacceptable, tant à cause du coût du papier que de l'accroissement formidable de la main-d'œuvre. Notez bien ceci : les journaux *jaunes*, et même les journaux convenables dont le numéro dépasse huit ou dix pages, fournissent au lecteur et à l'abonné un objet dont le coût matériel excède, et de beaucoup, le prix reçu. Ce sont les annonceurs qui remboursent aux journaux le déficit dont profite l'abonné. En retour, la plupart des journaux font plier leurs principes au gré de leurs gros annonceurs. C'est ce que personne, parmi nos amis, n'attend du *Devoir*.

En second lieu, le *Devoir* ne peut perdre de vue l'objectif qu'il s'est proposé : réagir, même dans la forme, contre le mal causé par la presse *jaune*, par la *grosse* presse. Céder au goût faussé du public, c'est contribuer à entretenir le mal.

En troisième lieu, ces changements ne profiteraient pas au journal. Ce qu'il gagnerait avec une certaine catégorie de lecteurs, il le perdrait avec une autre, la sienne propre, celle dont il satisfait les goûts, dont il nourrit les idées. Et puis, indépendamment du coût de ces modifications, nous ne pourrions pas, nous ne voudrions pas les pousser au point de rivaliser avec les journaux *jaunes*. Aucun de nos amis, parmi ceux mêmes qui ont suggéré ces changements, ne tolèrerait aucune atteinte à la morale, à la vérité, au sens commun. Là-dessus, tous sont d'accord. Il n'y a eu qu'une voix, au congrès, pour nous dire : « Gardez intacts vos principes, vos idées, votre indépendance, votre tenue morale et intellectuelle. » Nous pourrions donc, tout au plus, faire du *Devoir*, à prix d'argent que nous n'avons pas, une mince réplique de la *Presse* et de la *Patrie*. Nous y perdrions dans l'estime des gens de goût; nous n'y gagnerions pas grand'chose auprès des habitués du *brûle-gueule* et du *tord-boyaux*.

Qu'on retienne bien ceci. *Le* Devoir *réussira, même matériellement, dans la mesure où il se distinguera, même dans la forme, des autres journaux*. Cette conviction, je l'avais au premier jour. Une expérience de dix années, confirmée par le témoignage de la grande majorité de nos amis, l'a fortifiée à demeure.

Cet obstacle, très réel, nous avons donc le devoir, non de nous y buter ni de quitter la voie droite pour le contourner, mais de le renverser par une action persévérante sur le goût et l'esprit du public.

Oh ! je le sais, ce n'est pas la route du succès prompt et facile. Que voulez-vous ? Le *Devoir* n'est pas appelé à suivre les pentes douces... qui souvent mènent aux fondrières. Œuvre de sacrifices et d'efforts constants, il se maintiendra par le sacrifice et l'effort. Et voilà qui m'amène au troisième chapitre de cette revue déjà trop longue.

III

Les sacrifices

Il y a cinq ans, je disais à nos amis de l'extérieur : « Des peines et des misères de tous genres qu'il nous a fallu « subir, je ne vous entretiendrai pas. Nous avons, Dieu « merci, la pudeur comme la fierté de nos sacrifices. » On m'a persuadé que le temps est venu de rompre ce silence et de faire connaître à la grande famille du *Devoir* le secret de sa survie depuis dix ans. Et pourquoi pas ? N'entrait-il pas dans cette réserve un élément d'orgueil et de respect humain ? Et puis, n'est-il pas juste de rendre hommage à ceux dont le nom n'apparaît jamais dans le journal mais dont la main secourable et l'incessant appui l'ont maintes fois sauvé de la mort ? Enfin, n'est-il pas opportun, en faisant connaître ces dévouements, de susciter au *Devoir* de nouveaux concours ?

L'observation récente d'un collaborateur intime m'y a décidé, plus que toute autre suggestion. En contact avec des groupes adjacents au nôtre mais pris par d'autres œu

vres, il en rapportait cette impression : beaucoup de gens qui aiment le *Devoir* dirigent leurs efforts ailleurs parce qu'ils le croient pourvu d'une forte armature financière. Si cette impression existe chez nos amis il est urgent de la dissiper.

Ce qu'on appelle notre « armature financière » est tout bonnement une constitution bien faite qui a permis à quelques amis dévoués de se saigner à blanc pour faire vivre et marcher l'entreprise.

Le *Devoir* s'est établi, ai-je dit, avec un capital initial d'environ cent mille piastres. Cette somme a suffi à l'installation du début, à l'achat des premières machines et au déficit inévitable des trois premières années. Elle avait été souscrite par plus de six cents actionnaires. Un seul avait souscrit et versé plus de dix mille piastres. Toutes ces souscriptions étaient soumises à une triple condition : 1°, la majorité des actions restait entre les mains du directeur-général, afin d'assurer l'indépendance du journal; 2°, aucune action, même libérée, n'était transférable sans le consentement du conseil d'administration; 3°, le directeur-général avait seul autorité sur la rédaction du journal.

Tous les souscripteurs acceptèrent loyalement ces restrictions, plus utiles à l'indépendance morale de l'œuvre qu'avantageuses aux actionnaires. Ils en comprirent si bien la portée que le jour où le *Devoir* dirigea ses batteries contre le ministère Borden, pas un seul de ses actionnaires conservateurs ne nous adressa un mot de protestation. On m'a rapporté à ce sujet la réflexion topique d'un ministre

fédéral, détenteur d'une ou deux actions de la *Publicté* (la première compagnie éditrice du *Devoir*). Un ami zélé l'objurguait de protester, à titre d'actionnaire, contre les attaques virulentes du *Devoir*, qui ne le manquait guère. « Jamais de la vie ! » répond le ministre : « Si le *Devoir* cessait de me taper dessus, c'est alors que j'aurais le droit de me plaindre, puisque j'ai souscrit à la condition que le journal *cogne* impartialement sur les *rouges* et les *bleus*. »

En 1913, ce premier capital était épuisé et le journal se trouvait en face d'un déficit probable de quarante mille piastres. Un appel aux actionnaires de la *Publicité* ne produisit aucun résultat appréciable. La situation était grave. C'est alors que nous organisâmes l'*Imprimerie Populaire*, qui se substitua à la *Publicité*, en assumant toutes ses dettes. Comme dans la société fondatrice, la moitié des actions, plus une, me fut attribuée. Inutile de vous dire que, dans les deux cas, j'ai renoncé explicitement à tout bénéfice éventuel sur ces actions, comme au droit d'en disposer sans le consentement de la compagnie. Dans le traité intervenu entre les deux sociétés, il est également stipulé que le directeur-général exerce une autorité exclusive sur la rédaction du journal.

La première mise de fonds du nouveau capital, quatre-vingt-dix mille piastres, fut souscrite et versée intégralement par cinq souscripteurs. Plus tard, quelques souscriptions additionnelles portèrent le capital payé à cent mille piastres.

C'est à l'aide de ce second capital, auquel sont venues s'ajouter une cinquantaine de mille piastres empruntées,

que le journal a marché depuis six ans. La première année, 1914, se termina par un léger surplus. Depuis, les recettes d'annonces et d'impressions n'ont cessé de croître avec une progression fort encourageante. Mais, avec la guerre et ses suites, les dépenses se sont accrues dans une proportion plus forte encore, et la vérité nous oblige de dire aujourd'hui à nos amis de partout : nous avons besoin de votre aide.

Pour ma part, j'ajoute qu'il n'est pas juste de laisser à cinq hommes dévoués le lourd fardeau d'une œuvre qui apparaît à tant de bons esprits comme d'intérêt national. Croyez-m'en : la mise de fonds, considérable en soi, sans aucune perspective prochaine de rémunération, sans même la compensation que nous, rédacteurs, pouvons trouver dans les sympathies de cœur et d'esprit qu'éveillent nos écrits, la mise de fonds ne représente qu'une minime partie des sacrifices de nos administrateurs. Si j'avais le temps de vous faire la nomenclature des risques additionnels encourus, le récit des démarches faites, des heures consacrées à l'œuvre, des solutions cherchées, des préoccupations, des soucis, des ennuis de toute sorte, vous conviendriez avec moi que ces hommes dévoués ont fait leur large part et qu'il est plus que temps de venir à la rescousse et de partager le fardeau avec plus d'équité. D'ailleurs, dans une œuvre comme celle-ci, plus il y aura d'intéressés, plus nombreuses et plus fortes seront les garanties de succès, d'endurance et d'efficacité morale.

IV

Comment aider le *Devoir*

Mais, me demandera-t-on, de quelle manière peut-on aider le *Devoir* ? Actuellement, de deux manières principales : travailler méthodiquement à accroître et à maintenir son tirage; lui assurer un capital qui lui permette d'éteindre ses dettes criardes et d'installer convenablement son atelier d'imprimerie, afin d'en accroître le rendement tout en diminuant les frais d'opération.

Les trois sources de revenu du *Devoir*, comme de tout journal qui n'est pas entretenu, sont la *circulation* (abonnements et vente au numéro), les annonces et les travaux de ville et d'édition.

Notre atelier travaille actuellement à plein collier. Le *Devoir* est devenu la principale maison d'édition française en Amérique. Réorganisée et munie de machines additionnelles, l'imprimerie pourrait facilement doubler son rendement et quadrupler son revenu.

La clientèle d'annonces est également fort satisfaisante. Les recettes de ce chef ont doublé depuis cinq ans. Que nos lecteurs continuent à encourager les maisons qui annoncent dans le *Devoir* — surtout à répéter aux chefs et aux commis de ces maisons qu'ils se fournissent chez elles parce qu'elles annoncent dans le *Devoir*. — et cette source de revenu ne fera que s'accroître.

Mais ce qui importe plus que tout, matériellement et moralement, c'est la diffusion du journal. Pour un journal d'idées et de propagande, ce doit être toujours l'objectif dominant. A quoi bon, je vous le demande, énoncer des idées, soutenir des thèses, combattre le mal, défendre le droit et la justice, se torturer le cerveau, s'user les yeux, gaspiller de l'encre et du papier, si l'expression matérielle de toutes ces idées, la feuille de papier imprimé qui les porte et les transfuse dans la pensée d'autrui n'atteint pas le public à qui elle est destinée ? Objectivement, les idées valent dans la mesure où elles se répandent.

C'est pourquoi je dis à tous ceux qui veulent nous aider à maintenir cette œuvre, à lui faire produire le plus de fruits et les meilleurs possibles : travaillez de toutes vos forces à la diffusion du *Devoir*.

On m'objectera peut-être le prix élevé de l'abonnement. Le *Devoir* a fait connaître les motifs d'ordre matériel qui l'obligent à majorer ses prix d'abonnement et bientôt peut-être le prix de la vente au numéro. Une considération de plus haute équité s'impose à l'attention de nos amis, et généralement à tous ceux qui croient à la nécessité d'une presse saine et libre. En vertu de quel principe de justice et de saine administration, les éditeurs de journaux seraient-ils forcés de livrer leur produit à un prix inférieur au coût de revient ? Et puis, que fait-on, dans le cas des journaux, du principe du juste prix, de l'équitable rémunération ? Un saint religieux, l'un des plus zélés missionnaires de notre pays, faisait un jour cette observation en présence de quel-

ques prêtres : « Je défie qui que ce soit d'entrer dans une librairie quelconque du Canada ou de la France et de se procurer, pour vingt piastres, la somme de matières instructives, utiles et intéressantes que le *Devoir* nous donne, en une année, pour cinq piastres. » Ceci, notez-le bien, excluait tout le service de nouvelles et d'information.

On objectera encore le prix des autres journaux. Je vous ai dit au moyen de quels expédients, de quelles capitulations de principe, les journaux d'affaires et de partis compensent la perte qu'ils font sur le prix de l'abonnement. Assurément, les amis du *Devoir* ne veulent pas qu'il sacrifie ses principes, son indépendance, les droits de la vérité et de la morale, les véritables intérêts, les intérêts supérieurs de ses lecteurs. Ils ont donc l'obligation morale de nous aider à faire là-dessus l'éducation du public, à persuader à leurs amis que le *Devoir* et les journaux franchement catholiques doivent être encouragés de préférence aux gazettes d'affaires ; et qu'il vaut mieux payer le juste prix d'un aliment sain qu'acheter au rabais une marchandise toujours frelatée, souvent empoisonnée.

Qui doit aider le *Devoir* ?

Ce devoir de propagande à qui s'impose-t-il ? Cet appel, cette demande de secours, — je n'ai pas honte de la qualifier ainsi — à qui l'adressons-nous ?

En premier lieu, à ceux que j'appellerai les amis intimes, les lecteurs qui sont avec nous de cœur et d'esprit. Si

chacun des abonnés du *Devoir*, ayant payé d'avance le plein prix de son abonnement, lui amenait d'ici trois mois un nouvel abonné et s'intéressait, au bout de l'an, à faire renouveler cet abonnement sans frais pour le journal, nous bouclerions sans peine le budget de 1920. Si chacun de ceux qui, apprenant la disparition du *Devoir*, s'écrieraient : « j'aurais bien donné vingt piastres pour l'empêcher de mourir », donnait dix piastres pour assurer sa survivance, les assises de l'œuvre seraient bientôt inébranlables.

Cet effort personnel, plusieurs l'ont fait déjà. D'autres le feront encore. Mais pour aboutir promptement à un résultat tangible et durable, il faut plus que l'effort individuel; il faut aussi l'effort collectif. M. le président vous a donné lecture d'un vœu du congrès, préconisant la formation de comités dont l'objectif immédiat sera la propagande des abonnements et la souscription au capital. Ces comités, organisés sous la direction de la Société des *Amis du « Devoir »*, rencontrent la pleine approbation des administrateurs du journal. Ceux qui les organiseront peuvent également compter sur tous les concours personnels et actifs que nous pourrons leur donner.

Cet appel, je l'adresse également à tous ceux qui aiment le *Devoir*, sans avoir été jusqu'ici au nombre de ses propagandistes; à tous les esprits réfléchis et impartiaux, capables de constater le bien qu'il a déjà fait, d'évaluer l'influence qu'il pourrait exercer s'il était plus répandu, de mesurer le vide que sa disparition produirait dans la vie sociale et intellectuelle de notre peuple. Je l'adresse à tous les hom-

mes d'œuvres qui s'appuient sur le *Devoir*, qui utilisent son influence, qui profitent de l'ambiance morale qu'il a créée, qui prennent ou espèrent leur part de récolte dans les champs longtemps arides qu'il a défrichés, où il a jeté les premières semences d'idées et d'énergies qui mûrissent aujourd'hui.

La presse et les œuvres

Ici, qu'on me permette une courte parenthèse. Le mouvement d'œuvres sociales qui se dessine dans notre province est admirable et prometteur de féconds rendements. Les hommes de Dieu qui ont fondé ces œuvres, les dirigent et les animent de leur inlassable dévouement sont au-dessus de tout éloge. Mais quelques-uns semblent n'avoir pas encore compris la nécessité d'une presse saine et forte pour propager les œuvres — sans les neutraliser par de fausses doctrines exposées dans la colonne ou la page voisine — et pour créer entre elles le lien qui doit les rattacher les unes aux autres et les faire converger vers l'unique objectif : le règne social du Christ et le salut de la nation. Ou, s'ils l'ont compris, ils ne paraissent pas se douter que le soutien d'un journal catholique, indépendant de toute influence délétère, est la plus difficile et la plus coûteuse de toutes les œuvres.

Certes, nous ne demandons pas que les dirigeants d'œuvres se détournent de leur tâche ardue et nécessaire pour se faire agents de journaux : mais ils peuvent, j'ose

dire qu'ils doivent diriger l'attention des membres des œuvres catholiques vers la presse catholique, dévouée aux saines idées sociales : la plus élémentaire équité leur suggère ce devoir; l'intérêt bien entendu de leurs œuvres le commande.

En toute justice, il faut reconnaître qu'à Québec on a mieux compris qu'ici le rôle nécessaire de la presse catholique comme soutien des œuvres catholiques.

Le *Devoir* et le clergé

Enfin, cet appel, je l'adresse au clergé, aux prêtres de la région de Montréal surtout, mais aussi à tous les prêtres canadiens-français, acadiens et franco-américains; car le *Devoir*, j'ose l'affirmer, est plus qu'un organe régional ou provincial.

Pourquoi le clergé n'aiderait-il pas le *Devoir* ? Je veux parler ici d'aide matérielle et de propagande pour sa diffusion; car, pour les sympathies morales, l'immense majorité du clergé canadien-français de toutes les provinces et des États-Unis nous les a prodiguées avec une bonté et une constance dont je la remercie, ce soir, au nom de notre œuvre et de tous ceux qui la soutiennent, au nom des intérêts supérieurs de l'Église et de la race, dont nous sommes les indignes mais fidèles serviteurs. Ces sympathies morales, nous en avons senti la force et la douceur quand, aux heures difficiles de la guerre, des adversaires insidieux, qui voulaient être méchants et qui ne furent que perfides,

s'attaquaient à l'intégrité de notre foi et de notre honneur, parce que nous préférions suivre les enseignements du Souverain Pontife et les dictées du patriotisme traditionnel plutôt que de céder à l'engouement pour la guerre et servir les desseins d'une politique de suicide national, d'une monstrueuse pensée d'orgueil et de domination impériale.

Les paroles d'encouragement et d'approbation ne nous sont pas venues exclusivement de cette partie du clergé qu'une certaine clique politico-financière dénommait, avec dédain, le « bas-clergé » — c'est ainsi que ces primaires cossus appelaient nos docteurs en théologie et en droit canon, les supérieurs et les professeurs de nos meilleures maisons d'enseignement, les hommes les plus et les mieux cultivés du pays, et tous ces vaillants prêtres dont le zèle apostolique éclaire et soutient le patriotisme. Dans les plus hautes sphères de l'autorité ecclésiastique, le *Devoir* a toujours trouvé de précieux appuis, de bienveillants et lumineux conseils. Ces encouragements, nous ne les avons pas sollicités, nous n'en faisons pas parade. Dociles enfants de l'Église, nous servons dans le rang : nous laissons à Dieu d'abord, puis à ses apôtres, nos chefs, le soin d'apprécier nos services, de juger notre œuvre et nos personnes. Sans l'amicale indiscrétion d'un savant religieux que je ne connais pas personnellement,[1] je n'aurais pas même songé à vous dire ce soir que le grand archevêque de Saint-Boniface,

[1] Le R. P. Bissonnette, dominicain, dans une brochure qui vient de paraître à Saint-Hyacinthe : *L'antidote de la mauvaise presse* (Prix 10 sous; en vente au *Devoir*.)

Mgr Langevin, dont la chaude sympathie n'a jamais cessé de protéger notre œuvre, que son vénérable successeur, Monseigneur Béliveau, que le pieux et disert évêque d'Haileybury, Mgr Latulipe, ne sont pas les premiers ni les seuls évêques qui aient daigné nous faire tenir des marques non équivoques du bienveillant intérêt qu'ils portent au *Devoir*.

Mais, dans l'ordre des secours matériels, rien n'est plus faux que la légende, accréditée en certains milieux, des nombreuses et opulentes contributions du clergé à l'œuvre du *Devoir*. Aux heures de détresse, quelques prêtres, quelques évêques même, nous ont tendu une main secourable; d'autres ont bien voulu payer un prix d'abonnement supérieur au tarif régulier; mais l'ensemble de ces contributions ne représente même pas l'équivalence des coupures faites (à tort, à mon avis) dans le prix d'abonnement en faveur des prêtres, dont la plupart s'en sont prévalu, comme c'était leur droit. Cette observation n'est pas une plainte, loin de là. L'explication toute simple, c'est que le clergé, plus que toute autre catégorie de nos lecteurs peut-être, avait cette impression, notée précédemment, que le *Devoir* jouit d'une grande prospérité et nage dans l'abondance.

Cette erreur était toute naturelle, puisque l'administration du *Devoir*, poussée par un sentiment plus généreux que réfléchi, faisait aux prêtres une réduction de prix qu'ils n'avaient jamais sollicitée.

Quant à la propagande d'abonnements, plusieurs prêtres l'ont faite, intelligente et discrète. Beaucoup s'en sont

abstenus, incertains qu'ils se croyaient des sentiments de leurs supérieurs hiérarchiques à l'égard du journal.

Avertis de la situation réelle, nos abonnés du clergé n'hésiteront nullement, j'en suis persuadé, à renouveler leur abonnement à plein prix. Ceux d'entre eux qui en ont le loisir, le goût et les moyens feront leur part dans le travail de propagande et de reconstruction que nos amis se proposent d'entreprendre.

Cette collaboration active du clergé suggère deux objections contradictoires. Elles se sont exprimées, isolément mais sous une forme topique, dans les réponses faites au questionnaire distribué d'avance aux membres de notre congrès d'étude. A la question : « Quels obstacles s'opposent à la diffusion du *Devoir ?* » — l'un a répondu : « On reproche au *Devoir* d'être l'organe politique du clergé »; l'autre : « On n'est pas assuré, en certains milieux, que le *Devoir* soit et surtout *reste* un journal vraiment catholique. » Ces réponses, je le répète, sont isolées; mais je crois qu'il en faut tenir compte et je remercie sincèrement ceux qui les ont recueillies et notées : elles me donnent l'occasion de m'expliquer nettement à ce sujet.

Le *Devoir* n'est pas, ne sera jamais l'organe *politique* du clergé, pour l'excellente raison que le clergé n'est pas un corps ni un parti politique et n'a pas besoin ni ne veut d'un organe politique. S'il existe, en notre pays, quelques rares prêtres politiciens, ce n'est pas au *Devoir* qu'ils apportent leurs lumières et leur théologie accommodée à la sauce *rouge* ou *bleue*. Mais, d'accord avec l'enseignement de l'Église

et le simple bon sens, nous croyons que le clergé a, de par sa mission sacerdotale et son ministère apostolique, le droit et le devoir de s'intéresser à toute œuvre qui a pour objet de vulgariser dans l'opinion populaire la notion des principes de justice et de vérité applicables à la politique comme à toute autre forme de la vie sociale des peuples. L'hérésie libérale, protestante ou rationaliste, qui exclut la religion de la vie sociale et veut reléguer le prêtre à la sacristie, nous inspire autant d'horreur que le scandale causé aux faibles et aux petits par les politiciens, prêtres ou laïques, qui s'efforcent de mettre l'Église et le sacerdoce au service de causes pour le moins étrangères à celle de Dieu.

Que le clergé aide ou n'aide pas le *Devoir*, nous croirons toujours et nous proclamerons en toute circonstance opportune que l'Église, la seule véritable Église instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, a pour mission d'enseigner les peuples comme les individus; et que le clergé, corps enseignant dans l'Église, a le droit et le devoir, en conformité des directions du Pape et des évêques, d'instruire les hommes de leurs devoirs sociaux et politiques autant que de leurs devoirs individuels — puisque le devoir social comporte l'accomplissement de multiples devoirs envers Dieu et envers le prochain. Par une conséquence rigoureusement logique, nous croyons que le clergé a le droit et le devoir d'encourager, d'aider et de propager les journaux qui prolongent son enseignement et qui aident le peuple à faire aux hommes et aux choses de la politique l'application concrète des principes que l'Église définit et enseigne — application con-

crète qu'il serait souvent imprudent de faire du haut de la chaire.

En voilà assez, je crois, pour la première objection. Passons à la seconde.

Le *Devoir* est-il un journal catholique ?

Le *Devoir* est-il un journal vraiment catholique ? La réponse, M. l'abbé Perrier a bien voulu la donner avec la netteté d'esprit, la vigueur d'expression et la sûreté de doctrine qui en font l'une des lumières de notre... « bas » clergé. Il a même jugé opportun d'intervenir dans le débat entre les tenants de la presse catholique dirigée par des laïques, soumis de cœur et d'esprit, de fait et d'intention, aux autorités de l'Église, et ceux qui croient plus sûr que les journaux soient placés sous la direction immédiate des évêques. Il s'est prononcé en faveur des premiers. Quiconque a réfléchi sérieusement sur le rôle véritable des journaux catholiques, autres que les *Semaines religieuses*, les revues pieuses et les publications très spéciales qui ont pour objet de prolonger les études scolastiques, ne saurait guère arriver à une autre conclusion. Une étude attentive de l'histoire de la presse catholique au dix-neuvième siècle fortifiera cette conviction. L'on constatera sans peine que la presse religieuse laïque — au sens où l'entend M. Perrier, au sens où nous l'entendons au *Devoir* — a rendu, dans l'ensemble, plus de services à l'Église et lui a causé

moins d'embarras que les journaux rédigés par des prêtres sous l'autorité personnelle des évêques.

En tout cas, ce que je peux ajouter sans indiscrétion, c'est que, s'il s'est fondé, à Montréal, un journal catholique laïque plutôt qu'un organe officiel ou officieux du clergé, les autorités diocésaines ont jugé qu'il en valait mieux ainsi : et je ne crois pas qu'elles aient changé d'opinion à cet égard, ni qu'elles se plaignent du *Devoir*.

Au cinquième anniversaire, je disais : « Le *Devoir* « est un journal catholique... parce que ceux qui le dirigent « sont fermement convaincus que la foi catholique offre la « seule solution de tous les problèmes sociaux et que l'Église « catholique a reçu mission de gouverner la société comme « les individus. »

Cette profession de foi aurait peut-être comporté une explication sur les droits respectifs de la société ecclésiastique et de la société civile. Du reste, cette explication était implicitement contenue dans le paragraphe suivant :

« Nous acceptons sans réserve l'enseignement et l'au- « torité de l'Église et nous lui reconnaissons toute compé- « tence pour définir elle-même les bornes de son autorité « sur les hommes et sur les sociétés.

« Les rédacteurs du *Devoir* osent croire qu'ils connais- « sent suffisamment leur catéchisme et leur histoire pour « savoir concilier les devoirs de leur foi et les justes exi- « gences de leurs convictions politiques. C'est dans l'en- « seignement doctrinal et disciplinaire de l'Église qu'ils « trouvent l'accord, facile à toute volonté droite, du respect

« de l'autorité et de l'exercice de la liberté; car dans l'Église « catholique, plus que dans toute autre société religieuse ou « politique, l'autorité légitime est la garantie la plus sûre « de toutes les légitimes libertés. »

Ce soir, comme il y a cinq ans, je demande à tous : le *Devoir* est-il resté fidèle à ses engagements, à sa mission de journal catholique ? En dépit des fautes et des imperfections dont nous confessons humblement la multiplicité, avons-nous servi les causes de l'Église en temps opportun ? Avons-nous défendu le Pape alors que tant de catholiques le trahissaient ou l'abandonnaient aux insultes de ses ennemis ? Avons-nous exposé nos libres opinions sur les questions libres, sans compromettre les intérêts de l'Église et l'autorité de ses chefs ?

A ces questions, il ne m'appartient pas de répondre. Mais il m'est revenu de Rome et d'ailleurs certaines paroles qui m'autorisent à croire que le *Devoir* n'est pas au bord du schisme et que les autorités de l'Église ne le tiennent pas pour un foyer d'hérésies. Ces paroles, les témoignages lus à cette tribune, le discours de M. l'abbé Perrier, et tant d'autres encouragements discrets mais solides, suffisent à nous rassurer sur la valeur et la portée des excommunications fulminées contre le *Devoir* par les Cognat de notre temps et de notre pays. Tant que les autorités compétentes seront contentes de nous, nos amis peuvent, sans inquiétude et sans colère, laisser porter les pointes émoussées de la théologie mise au service des dieux qu'adorent lord Northcliffe, M. Meighen et le général Sam Hughes.

Les garanties de l'avenir

« Mais, pour l'avenir, reprennent les prudents, quelles garanties offre le *Devoir* d'être toujours un journal catholique, de toujours se soumettre à l'autorité des évêques ? »

De garanties absolument certaines, qui durent jusqu'à la fin des temps, évidemment, nous n'en pouvons offrir — pas plus que la presse ecclésiastique, du reste.

De toutes les institutions de ce monde, l'Église seule, de fondation divine, a des promesses de durée et d'infaillibilité; et encore, ces promesses ne la garantissent pas des schismes et des hérésies, presque toujours inaugurés par des prêtres ou des évêques; elles ne l'ont préservée ni du scandale des mauvais prêtres, ni de la décadence des ordres religieux, ni de la simonie, ni de la trahison.

En fondant son Église infaillible, notre divin Maître et Modèle savait tout cela. Que dis-je ? En choisissant ses douze apôtres il savait que Judas le trahirait, que Simon-Pierre le renierait, que tous l'abandonneraient à l'heure du suprême danger. Et pourtant, il les a choisis quand même il les a instruits, il les a envoyés deux par deux, Judas avec les autres, baptiser et prêcher le peuple affamé de vérité, assoiffé de consolations. Il leur a prêté, à Judas comme aux, autres, le don de la parole, l'autorité du pasteur.

On nous concèdera, j'ose l'espérer, que rien ne fait prévoir chez nous le rôle et le sort de Judas. Dussions-nous connaître les défaillances de saint Pierre et des autres apô-

tres, on nous accordera peut-être quelque chance d'imiter leur repentir.

Tout ce que je peux dire aux ultra-prudents qui voudraient, avant d'aider le *Devoir*, s'assurer qu'il offre plus de garanties d'indéfectibilité que l'Église de Dieu, — ce qui me paraît être une façon pieusement détournée de souhaiter sa mort — le voici : nous avons entouré notre œuvre de précautions inspirées par la prudence humaine et autorisées par les lois de notre pays; nous sommes prêts à y ajouter toutes les garanties nouvelles qu'on voudra bien nous suggérer, pourvu qu'elles soient d'exécution possible et qu'elles n'aient point pour effet de tuer le journal tout de suite sous prétexte de l'empêcher de faire du mal plus tard.

Au delà nous ne pouvons rien, dans l'ordre des moyens humains.

Mais à ceux dont l'extrême prudence n'a pas raccorni la foi, stérilisé la charité, ou éteint la confiance en Dieu et en sa providence, nous avons à offrir des garanties beaucoup plus sûres que toutes les précautions humaines.

Cette œuvre a été fondée dans une pensée droite. Elle a fait l'objet de soins et de préoccupations désintéressés. Elle s'est anoblie de maints sacrifices, dont Dieu seul connaît le poids et la portée. Ceux qui la dirigent et la soutiennent, misérables créatures, bornées dans leurs pensées, défaillantes dans leurs agissements, se sont tournés vers Dieu, vers la Lumière, la Force, la Grâce, la Vérité. Ils l'ont supplié de bénir leur œuvre, de pardonner leurs

fautes, d'éclairer leur esprit, de fortifier leur volonté, d'épurer leur vie.

C'est là, mesdames et messieurs, la suprême garantie que nous offrons à ceux qui veulent nous aider à soutenir cette œuvre, à la faire toujours meilleure et plus féconde.

Demain, au pied des autels, avant de manger le pain de vie, au moment d'absorber la chair et le sang du Christ qui font les plus misérables des hommes participants de la nature divine, nous prendrons Dieu à témoin de la sincérité de nos serments. Présents ou absents, unissez-vous à nous. Suppliez le Dieu de toute bonté d'agréer le don que nous lui avons fait de notre œuvre et de nos personnes.

Il saura bien, Lui, tirer de cet amas d'impuissances le bien qu'Il voudra, lui donner la vie ou la lui ôter, selon qu'Il jugera utile à Sa gloire et au bien des âmes.

Moyens d'aider le *Devoir*

1° SOUSCRIPTION

Le *Devoir* a besoin de soixante mille piastres pour payer sa dette, de quarante mille piastres pour organiser solidement ses divers services, de cinquante mille piastres pour se mettre chez soi et installer convenablement ses ateliers. Total : $150,000.

Tous ses amis peuvent l'aider à trouver cette somme, en souscrivant et en faisant souscrire leurs amis selon l'un des trois modes suivants :

(*a*) Souscription pure et simple, de $10 et plus, payée comptant. (Au delà de $100, on peut s'entendre avec le chef de la souscription pour fractionner le paiement.)

C'est naturellement le mode de souscription le plus avantageux pour le journal.

(*b*) Actions ordinaires de l'*Imprimerie Populaire* (limitée), de cent piastres chacune.

(*c*) Actions des *Amis du Devoir* (limitée) de dix piastres chacune.

Un moyen très efficace d'activer la souscription, c'est de former des groupes de propagandistes (dix au plus).

Pour tout renseignement, s'adresser

à M. Henri Bourassa,
43, rue Saint-Vincent, Montréal

2° DIFFUSION DU JOURNAL

S'abonner au *Devoir* et faire abonner ses amis. Diriger et aider les agents du journal et les propagandistes. Renseigner l'administration sur les défauts du service des abonnements, de la distribution et des dépôts. Suggérer des améliorations pratiques.

L'abonnement est de $6.00 par année, pour le Canada et les États-Unis.

3° ANNONCES

Annoncer et faire annoncer dans le *Devoir* Acheter chez les annonceurs du *Devoir*. Mentionner le *Devoir* en faisant ses achats.

4° IMPRESSIONS

Faire imprimer au *Devoir*, surtout les petits travaux de ville : ce sont les plus rémunérateurs.

Pour tout ce qui concerne les abonnements, les annonces et les impressions, s'adresser

à M. A. CARTIER, gérant,

43, rue Saint-Vincent, Montréal

Oeuvres diverses de M. Henri BOURASSA

EN FRANÇAIS :

Pour la justice, (1912)	.10
Le *Devoir*, son origine, son passé, son avenir, (1915)	.10
La langue française au Canada, (1915)	.15
L'intervention américaine, (1917)	.25
La Conscription, (1917)	.10
La Langue, gardienne de la foi (1918)	.25
Le Canada apostolique (1919), édition de luxe	.60
Le Canada apostolique (1919), édition demi-luxe	.50
Syndicats nationaux ou internationaux ?	.10
La Mission Jellicoe	.10
Le *Devoir*, promesses d'avenir, conditions de sur vie	.10

EN ANGLAIS :

The Foreign Policy of Great Britain, (1915)	.25
The Duty of Canada at the present hour (1915)	.10
Conscription, (1917)	.10

Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques :

Que devons-nous à l'Angleterre ? (1915)	2.00
Hier, Aujourd'hui, Demain (1916)	.75
Le Pape, arbitre de la paix (1918), Édition de luxe	1.00
Le Pape, arbitre de la paix, édition de grand luxe	2.00

A toute commande par la poste, ajouter 2 *sous pour chaque brochure à* 10 *sous,* 3 *sous pour chaque brochure à* 15 *ou* 25 *sous,* 15 *sous pour* Que devons-nous à l'Angleterre ? *et* 10 *sous pour* Hier, Aujourd'hui, Demain *et* Le Pape, arbitre de la Paix.

Pour faire recommander, ajouter 5 *sous.*

Toute commande doit être adressée à l'administration du Devoir. *Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.*

UNIVERSITY OF BRITISH COLUMB
DATE DU

F5432
B582

UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02111 4233

F 5432. B 582.
IA LIBRARY
E
Bour

APR 25 1958		NOV 1979	
		NOV 14 1979 RET'D	
NOV 9 - 1965			
~~NOV 9~~			